

L'UNSA présente aux assises de l'apprentissage

Dans la suite de la feuille de route de la 3ème Conférence sociale la journée du 19 septembre était consacrée à la mobilisation pour l'apprentissage. L'UNSA a participé aux deux tables rondes en présence des ministres du Travail, de l'Éducation nationale, de la Fonction publique et du Président de la République.

Nous avons réaffirmé, entre autre, le nécessaire équilibre des deux statuts, scolaire et sous contrat de travail ainsi que l'indispensable sécurisation du parcours de l'apprenti et sa revalorisation. En réponse à cette journée, l'annonce d'un statut de l'apprenti incluant une meilleure orientation pour lutter contre les ruptures, une garantie jeune permettant l'accès au logement, l'accès facilité aux transports et des rémunérations correctes devraient permettre d'augmenter concrètement le nombre d'apprentis.

La prime donnée aux entreprises doit également trouver résonance dans les entreprises. Une concertation sur les règles de protection contre les risques professionnels des mineurs en apprentissage a été décidée, l'UNSA sera très attentive aux résultats de cette concertation. Pour l'UNSA, la bourse de l'emploi créée par Pôle-emploi pour aider les apprentis et les entreprises à se rencontrer est une bonne chose mais il convient aussi de poursuivre l'action des développeurs de l'apprentissage en relation avec les branches, les entreprises et les territoires.

Notre organisation syndicale s'est également prononcée favorablement pour le développement de l'apprentissage dans la Fonction publique à condition que les statuts soient préservés.

"Le service public au cœur",

la « Caravane » UNSA Fonction publique est sur les routes

Le 4 décembre, 5,3 millions d'agents publics sont invités à voter pour leurs représentants dans les trois versants de la Fonction publique. Une première et une élection majeure qui va livrer un "instantané" de la représentativité des organisations syndicales. L'UNSA est aujourd'hui l'une des quatre seules organisations représentatives à l'État, à la Territoriale et à l'Hospitalière.

Dans le cadre de la campagne des élections, elle organise une « caravane » dans les régions. Avec l'appui de ses unions départementales et régionales, l'UNSA vient dialoguer avec les agents en région. Porteuse d'un syndicalisme autonome, efficace et responsable l'UNSA recherche des avancées concrètes pour les agents. Elle défend avec acharnement un service public essentiel au modèle social de notre pays : elle a clairement "le service public au cœur".

Le lancement a eu lieu le 16 octobre, la caravane a fait une première halte dans les services techniques et administratifs de Bagnolet, à l'Hôtel de ville de Paris et à l'hôpital Bichat. Plus de 3000 livrets ont été distribués à cette occasion.

Après Paris, la caravane Fonction publique sera à Lyon le 1er octobre à Lyon, le 8 à Marseille. Vous pouvez retrouver l'ensemble du calendrier et des lieux de rendez-vous sur le site www.unsa-fp.org

Au Conseil national du 17-18 septembre 2014, affiliations et créations de sections

Nouvelles affiliations

Pôle 4 - UNSA Spectacle Communication : OSA- 718- UNSA Centre France - Nevers (58)

Pôle 6 – FESSAD : Syndicat National Autonome des Métiers de la Santé du Groupe Orpéa-Clinéa (UNSA Orpéa Clinéa)

Affiliation de syndicats

L'UNSA Territoriaux nous informe de l'affiliation en son sein de 12 nouveaux syndicats : UNSA Territoriaux OPH Laon (02), UNSA Territoriaux ville et CCAS Isle d'Espagnac (16), UNSA Territoriaux Montesquieu-Volvestre (31), UNSA Territoriaux des laboratoires des Pyrénées et des Landes (40), UNSA Territoriaux Interco de la Manche (50), UNSA Territoriaux ville de Yutz (57), UNSA Territoriaux ville de Gonfreville-l'Orcher (76), UNSA Territoriaux SD-78 (78), UNSA Territoriaux ville de Vélizy-Villacoublay (78), UNSA Territoriaux OPH Kremlin-Bicêtre (94), UNSA Territoriaux ville de Vitry sur Seine (94), UNSA Territoriaux ville du Tampon (974)

Créations de sections syndicales

UNSA Banques Assurances (pôle 2) : Gras Savoye - Puteaux (92), Dexia Crédit Local - La Défense (92),

UNSA Commerce et Services (pôle 3) : Rexel Sud (??), Système U Nord Ouest - Caen (14), Arc-en-Ciel Environnement (Hôpital Trousseau) - Paris (12ème), Mark & Spencer - Paris (15ème), Fnac Gagny (93), Kellogg's Produits Alimentaire - Noisy-le-Grand (93), Paprec La corbeille bleue - La Courneuve (93), Fnac Ivry-sur-Seine (94), Entreprises du Groupe 3F (transformation des sections SECI-CFTC en SECI-UNSA)

UNSA Télécom (pôle 4) : Certicall - Marseille (13)

UNSA Spectacle et Communication (pôle 4) : SAS Mondadori Magazines France - Montrouge (92)

UNSA Industrie (pôle 5) : Peugeot Citroën Automobile PSA Tremery - Hagondage (57), Clemessy Dunkerque - Coudekerque-Branche (59), Oxxo Evolution - Cluny (71), Mahle Behr France - Rouffach (68), Clemessy - Bihorel (76), Sté Razel-Bec Grands travaux DIL - Orsay (91), Game Ingénierie (Clemessy) - Ormoy (91),

UNSA Chimie Pharma (pôle 5) : Bertin Pharma - Montigny-le-Bretonneux (78)

UNSA FESSAD (pôle 6) : CAF de l'Aisne - Saint-Quentin (02)

Fédération Autonome des Transports UNSA (pôle 7) : Kéolis pays d'Aix - Aix-en-provence (13), Transdev Ile de France - Conflans-Ste-Honorine (78), France Handling - Tremblay en France (93), Ramp Terminal One - Tremblay-en-France (93), Proval Environnement - Le Bourget (93), Axxis Intérim - Roissy-en-France (95)

UNSA Santé & Sociaux (pôle 8) : Maison de Retraite Carmableu - Carcassonne (11), Centre Hospitalier Universitaire de Nice - Hopital Cimier - Nice (06), Hôpital Paul Guiraud - Villejuif (94)

UNSA Education (pôle 8) : Association des Œuvres Laïques (IME les Vergnes) - Antonne (24), Ligue de l'enseignement des Landes - Mont-de-Marsan (40), Fédération Régionale des MJC Ile de France - Paris (17ème)

Agnès Bréda nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès prématuré d'Agnès Bréda, militante de l'UNSA Éducation et de l'UNSA.

Longtemps responsable du SNI-PEGC puis du SE-UNSA en Meurthe et Moselle, Agnès rejoignit l'équipe nationale du SE-UNSA puis, en 1998, le secrétariat national de la FEN devenue UNSA Education avec la responsabilité du secteur International jusqu'en mai 2011. Elle intégra alors l'Internationale de l'Éducation comme consultante sur les droits humains et syndicaux, notamment pour les pays francophones. Avec Agnès, c'est une amie, une militante de conviction et de cœur que nous perdons.

Luc Bérille était aux côtés des siens et de l'UNSA Education, pour représenter l'UNSA à ses obsèques, le 23 septembre.

Un accord de libre-échange avec le Canada qui pose problème

L'UNSA affirme que certains aspects du projet d'accord économique et commercial global entre l'Union européenne (UE) et le Canada (CETA) dont les négociations sont en voie d'achèvement, posent de sérieux problèmes.

Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), l'UNSA conteste le recours à un mécanisme de règlement des différends entre Investisseurs internationaux et Etat (RDIE) qui porte atteinte au pouvoir des États de défendre l'intérêt général.

L'existence de tels dispositifs dans des accords en vigueur montre que les abus des multinationales sont nombreux. Il s'agit ni plus ni moins que de contourner le droit en vigueur au sein des États.

En outre, l'UNSA ne peut accepter que ce point soit tranché alors même que la Commission européenne doit analyser les résultats de la consultation sur le RDIE présent dans le projet d'accord de libre-échange entre les États-Unis et l'UE.

Le chapitre « développement durable » du projet d'accord Canada / UE ne comporte pas de clauses contraignantes ni de mécanisme de sanction en matière de normes du travail ou de protection de l'environnement. La Commission européenne s'y serait opposée alors que des études réalisées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ont montré l'utilité de ce type de clauses.

Le chapitre sur la libéralisation des services est fondé sur une « liste négative » pour l'application du principe de « traitement national ». Ainsi, les États doivent énumérer les services qu'ils veulent soustraire à cette clause selon laquelle les services importés et ceux fournis localement doivent être traités de la même manière. Cette disposition est dangereuse car, le principe de « traitement national » s'appliquant donc à tous les services non énumérés, tout oubli est donc fatal. De plus, l'enseignement privé et les soins de santé privés figurent parmi les secteurs à libéraliser ce qui nuira forcément à la viabilité des systèmes publics d'enseignement et de soins de santé.

Le projet d'accord commercial entre le Canada et l'UE ainsi que celui entre les États-Unis et l'UE mériteraient une large information ce qui aujourd'hui fait cruellement défaut. Il n'est pas acceptable que le mandat de négociation donné à la Commission européenne reste confidentiel et qu'un suivi ne soit pas assuré. Certes, la politique commerciale est une compétence exclusive de l'Union européenne mais elle ne peut être conduite à l'insu des citoyens européens. Pour l'UNSA, les négociations doivent associer toutes les parties prenantes dont les organisations syndicales.

L'UNSA revendique un accord commercial qui améliore les conditions de vie et de travail de chaque côté de l'Atlantique, et qui s'oppose à toute tentative de réduire les normes et de nuire à la prise de décision démocratique.

L'UNSA milite pour un accord exemplaire avec le Canada car ce dernier va servir de référence pour l'accord avec les États-Unis et sera utilisé comme modèle par bien des pays à travers le monde.

Décès d'André Bergeron

André Bergeron, secrétaire général de la CGT-Force Ouvrière de 1963 à 1989, est décédé à l'âge de 92 ans, dans la nuit du 19 au 20 septembre. Militant réformiste de conviction, cette figure du syndicalisme français incarne, à la tête de son organisation d'alors, la recherche du compromis social et de la politique contractuelle. L'UNSA a adressé ses condoléances à la confédération Force Ouvrière, ainsi qu'à son épouse et à ses proches.